
Brochure d'information complémentaire 2010

Assemblée Générale Mixte

Jeudi 3 juin 2010 à 14 h 30

au Palais des Congrès de Paris
2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris

La technologie automobile, naturellement





Sommaire

Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions	4
Rapport des Commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital prévues aux 15^e, 16^e, et 17^e résolutions	10
Tableau récapitulatif des délégations de compétence en matière d'augmentation de capital en vigueur au 31 décembre 2009	13

Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 au sein de la Société sont décrites dans le tableau en Annexe 1 au présent rapport.

Au 31 décembre 2009, les plans des 21 mars 2001, 7 décembre 2001 et 10 décembre 2001 sont arrivés à expiration, respectivement les 20 mars 2009, 6 décembre 2009 et 10 décembre 2009, et ont donc été soldés par annulation respective de 80 800, 303 000 et 261 454 options de souscription d'actions non exercées (y compris les droits de souscription d'actions résultant de l'ajustement réalisé à la suite de l'OPRA/OPAS portant respectivement sur 800, 3 000 et 2 604 actions supplémentaires).

Au 31 décembre 2009, le nombre total d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuées et non encore exercées (après prise en compte des options annulées) s'élevait à 172 200

options de souscription d'actions pour le plan du 1^{er} juillet 2002, 100 960 options de souscription d'actions pour le plan du 25 novembre 2002, 215 830 options de souscription d'actions pour le plan du 31 mars 2003, 641 404 options (dont 390 624 options de souscription d'actions et 250 780 options d'achat d'actions) pour le plan du 6 novembre 2003, 879 025 options (dont 702 420 options de souscription d'actions et 176 605 options d'achat d'actions) pour le plan du 8 novembre 2004, 422 750 options d'achat d'actions pour le plan du 17 novembre 2005, 187 000 options d'achat d'actions pour le plan du 3 mars 2006, 928 500 options d'achat d'actions pour le plan du 20 novembre 2006, 250 000 options d'achat d'actions pour le plan du 7 mars 2007, 1 270 750 options d'achat d'actions pour le plan du 15 novembre 2007 et 366 000 options d'achat d'actions pour le plan du 20 mars 2008.

Ajustement des conditions d'exercice des options de souscription et d'achat d'actions

Valeo ayant, au cours de l'exercice 2005, procédé à l'achat de ses propres actions à un prix supérieur au cours de bourse dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions et d'une offre publique d'achat simplifiée (OPRA/OPAS), le Conseil d'Administration a, conformément aux dispositions de l'article R. 225-138 du Code de commerce, procédé le 21 juin 2005 à l'ajustement du nombre d'actions auquel les options de souscription et d'achat d'actions donnent droit. L'ajustement auquel il a été ainsi procédé fait porter le ratio d'attribution de 1 action pour 1 option de souscription ou d'achat d'action à 1,01 action pour 1 option de souscription ou d'achat d'action, étant entendu que pour chaque titulaire d'options, le nombre d'actions auquel donne droit l'ensemble de ses options de souscription ou d'achat d'actions sera, par plan, arrondi à l'unité supérieure.

Ainsi, au 31 décembre 2009, le nombre total d'actions correspondant aux droits de souscription ou d'achat susvisés, s'élevait, après

ajustements liés à l'OPRA/OPAS, à 173 922 pour le plan du 1^{er} juillet 2002, 101 969 pour le plan du 25 novembre 2002, 218 002 pour le plan du 31 mars 2003, 648 325 (dont 394 983 actions relatives à des options de souscription et 253 342 actions relatives à des options d'achat) pour le plan du 6 novembre 2003, 887 835 (dont 709 447 actions relatives à des options de souscription et 178 388 actions relatives à des options d'achat) pour le plan du 8 novembre 2004.

Ces ajustements ne concernent pas les plans du 17 novembre 2005 (422 750 options d'achat d'actions), du 3 mars 2006 (187 000 options d'achat d'actions), du 20 novembre 2006 (928 500 options d'achat d'actions), du 7 mars 2007 (250 000 options d'achat d'actions), ni du 15 novembre 2007 (1 270 750 options d'achat d'actions) et le plan du 20 mars 2008 (366 000 options d'achat d'actions).

Nombre de bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, le nombre résiduel de bénéficiaires d'options s'élevait à 348 pour le plan du 1^{er} juillet 2002, 41 pour le plan du 25 novembre 2002, 208 pour le plan du 31 mars 2003, 445 pour le plan du 6 novembre 2003, 649 pour le plan du 8 novembre

2004, 737 pour le plan du 17 novembre 2005, 2 pour le plan du 3 mars 2006, 884 pour le plan du 20 novembre 2006, 2 pour le plan du 7 mars 2007, 1 109 pour le plan du 15 novembre 2007 et 506 pour le plan du 20 mars 2008.

Options de souscription ou d'achats d'actions consenties au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2009, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés du Groupe.

Au cours de l'exercice 2009, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux membres du Conseil d'Administration à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent au sein de la Société ou de toute autre société contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Levées d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2009, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée.

Annexe 1

Caractéristiques des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 au sein de la Société.

Options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2009

Assemblées			Mise en place des plans				dont options attribuées				
Date Assemblée Générale	Nbre options	Durée	Date ⁽¹⁾	Prix Bénéf.	Nbre Options	Nbre Options	Aux mandataires sociaux	Aux dirigeants mandataires sociaux	Aux dirigeants non mandataires sociaux	Aux 10 premiers attributaires ⁽²⁾	options conditionnelles
25/05/2000	800 000	8 ans	21/03/2001	55,82 €	2	80 000	80 000	50 000	0	0	0
			07/12/2001	42,48 €	5	600 000	600 000	200 000	0	0	300 000
09/05/2001	1 000 000	8 ans	10/12/2001	42,69 €	213	442 875	0	0	140 000	118 000	0
			01/07/2002	43,84 €	699	420 000	0	0	2 500	96 700	0
10/06/2002	1 500 000	8 ans	25/11/2002	28,30 €	229	600 000	0	0	159 500	107 500	0
			31/03/2003	23,51 €	755	700 000	160 000	100 000	52 750	44 000	0
31/03/2003	1 500 000	8 ans	06/11/2003	32,91 €	1 005	780 000	61 000	61 000	117 766	77 395	0
05/04/2004	1 500 000	8 ans	08/11/2004	28,46 €	1 094	1 123 200	160 000	160 000	169 600	134 400	0
TOTAL DES PLANS DE SOUSCRIPTION						4 746 075	1 061 000	571 000	642 116	577 995	300 000

(1) Date des Conseils d'Administration / Conseil de Surveillance / Directoire.

(2) Y/c les Directeurs non mandataires sociaux.

Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Incidence OPRA/ OPAS (56 330 au 21 juin 2005)	Délais et conditions de levées		Nombre d'options de Souscription						Nbre d'actions pouvant être souscrites (options+Opra)	Nbre de Bénéf. résiduel
	Délais	Expiration	Restant à lever au 31/12/08	Levées en 2009 (exercice)	Levées au 31/12/09 (cumul)	Annulées en 2009 (exercice)	Annulées au 31/12/09 (cumul)	Restant à lever au 31/12/09		
800	100 % immédiat	20/03/2009	80 000 800	0	0	80 000 800	80 000 800	0 0	0	0
3 000	50 % immédiat ; 50 % cond.	06/12/2009	300 000 3 000	0	0	300 000 3 000	600 000 3 000	0 0	0	0
3 455	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	09/12/2009	258 850 2 604	0	0	258 850 2 604	442 875 3 455	0 0	0	0
2 724	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	30/06/2010	186 300 1 863	0	0	14 100 141	247 800 1 002	172 200 1 722	173 922	348
4 568	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	24/11/2010	110 960 1 109	0 0	274 790 2 596	10 000 100	224 250 963	100 960 1 009	101 969	41
6 022	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	30/03/2011	228 390 2 300	0 0	309 915 2 987	12 560 128	174 255 863	215 830 2 172	218 002	208
7 185	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	05/11/2011	413 327 4 615	0 0	91 508 924	22 703 256	297 868 1 902	390 624 4 359	394 983	445
10 682	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	07/11/2012	748 720 7 490	0 0	67 200 673	46 300 463	353 580 2 982	702 420 7 027	709 447	649
38 436			2 326 547 23 781	0 0	743 413 7 180	744 513 7 492	2 420 628 14 967	1 582 034 16 289	1 598 323	

Options d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2009

Assemblées			Mise en place des plans				dont options attribuées				
Date Assemblée Générale	Nbre options	Durée	Date ⁽¹⁾	Prix	Nbre Bénéf.	Nbre Options	Aux mandataires sociaux	Aux dirigeants mandataires sociaux	Aux dirigeants non mandataires sociaux	Aux 10 premiers attributaires ⁽²⁾	Options conditionnelles
31/03/2003	1 500 000	8 ans	06/11/2003	32,91 €	1 005	500 000	39 000	39 000	75 484	49 605	0
05/04/2004	1 500 000	8 ans	08/11/2004	32,74 €	1 094	280 800	40 000	40 000	42 400	33 600	0
03/05/2005	4 500 000	8 ans	17/11/2005	32,32 €	1 082	650 000	0	0	94 300	48 900	0
			03/03/2006	33,75 €	2	187 000	150 000	150 000	37 000	0	0
			20/11/2006	32,63 €	1 298	1 309 250	0	0	251 000	175 000	0
			07/03/2007	36,97 €	2	250 000	200 000 (i)	200 000 (i)	50 000	0	0
			15/11/2007	36,82 €	1 330	1 677 000	150 000 (i) (ii)	150 000 (i) (ii)	350 000 (ii)	230 000 (ii)	174 250 (ii)
			20/03/2008	31,41 €	596	426 750	0	0	0	78 000	0
TOTAL DES PLANS D'ACHAT						5 280 800	579 000	579 000	900 184	615 105	174 250

(1) Date des Conseils d'Administration / Conseil de Surveillance / Directoire.

(2) Y/c les Directeurs non mandataires sociaux.

(i) Options d'achat d'actions assorties d'un dispositif d'incessibilité des actions levées décrit au chapitre 3 section 3.H.1.5 du DDR 2008.

(ii) Dont 50 % conditionnelles (Président et COO) ou 25 % (autres Dirigeants) : marge opérationnelle du Groupe 2008 au moins égale à 3,8 % des produits de l'activité, avec variation proportionnelle et linéaire de l'attribution entre 3,8 et 4,1 %.

Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Incidence OPRA/ OPAS (56 330 au 21 juin 2005)	Délais et conditions de levée		Nombre d'options d'achat						Nbre d'actions pouvant être achetées (Options + Opra)	Nbre de Bénéf. résiduel
	Délais	Expiration	Restant à lever au 31/12/08 (exercice)	Levées en 2009 (exercice)	Levées au 31/12/09 (cumul)	Annulées en 2009 (exercice)	Annulées au 31/12/09 (cumul)	Restant à lever au 31/12/09		
4 263	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	05/11/2011	265 327 2 711	0 0	57 694 590	14 547 149	191 526 1 111	250 780 2 562	253 342	445
2 787	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	07/11/2012	188 180 1 907	0 0	14 075 188	11 575 124	90 120 816	176 605 1 783	178 388	649
	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	16/11/2013	466 660	0	465	43 910	226 785	422 750	422 750	737
	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	02/03/2014	187 000	0	0	0	0	187 000	187 000	2
	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	19/11/2014	1 023 000	0	0	94 500	380 750	928 500	928 500	884
	50 %-2 ans ; 100 %-3 ans	06/03/2015	250 000	0	0	0	0	250 000	250 000	2
	100 %-3 ans	14/11/2015	1 374 250	0	0	103 500	406 250	1 270 750	1 270 750	1 109
	100 %-3 ans	19/03/2016	396 000	0	0	30 000	60 750	366 000	366 000	506
7 050			4 150 417 4 618	0 0	72 234 778	298 032 273	1 356 181 1 927	3 852 385 4 345	3 856 730	

Rapport des Commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital prévues aux 15^e, 16^e et 17^e résolutions

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société et en exécution des missions prévues par le Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

1. Attribution d'options d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (15^e résolution)

En exécution de la mission prévue par l'article L. 225-177 du Code de commerce et par l'article R. 225-144 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 dudit Code.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat sont mentionnées dans le rapport de votre Conseil d'Administration, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

2. Attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre de votre société en faveur des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (16^e résolution)

En exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Valeo et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Votre Conseil d'Administration vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

3. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise dans le cadre des dispositions du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail (17^e résolution)

En exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce et L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de délégation au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, de la compétence de décider de procéder à une augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant maximum de 5 millions d'euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration précise dans son rapport que ce plafond de 5 millions d'euros est inclus dans le plafond global de 132 millions d'euros de toute augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu des délégations et autorisations conférées dans le cadre de l'Assemblée Générale du 9 juin 2009.

Ces augmentations de capital sont soumises à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, votre compétence pour décider une ou plusieurs augmentations de capital et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions d'émission de ces opérations.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des augmentations de capital qui seront décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les éventuelles augmentations de capital seront réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 4 mai 2010

Neuilly-sur-Seine, le 4 mai 2010

Salustro Reydel

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de KPMG International

Jean Gatinaud

Laurent des Places

Jean-Christophe Georghiou

Eric Bertier

Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital en vigueur au 31 décembre 2009

Délégations consenties	Montant maximum d'augmentation de capital	Utilisation des autorisations au cours de l'exercice
1. Émissions avec droit préférentiel		
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (A) AG du 9 juin 2009 – 8 ^e résolution (26 mois maximum, expiration le 9 août 2011)	40 millions d'euros (A) + (B) + (C) + (D) + (E) étant limité à 132 millions d'euros (le « Plafond Global »)	Aucune
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes (B) AG du 9 juin 2009 – 10 ^e résolution (26 mois maximum, expiration le 9 août 2011)	40 millions d'euros Inclus dans le Plafond Global	Aucune
2. Émissions sans droit préférentiel		
Augmentation de capital par émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (C) AG du 9 juin 2009 – 9 ^e résolution (26 mois maximum, expiration le 9 août 2011)	47 millions d'euros Inclus dans le Plafond Global	Aucune
Augmentation de capital par émissions d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise (D) AG du 9 juin 2009 – 12 ^e résolution (26 mois maximum, expiration le 9 août 2011)	5 millions d'euros Inclus dans le Plafond Global	Aucune
3. Émissions avec ou sans droit préférentiel		
Option de surallocation dans le cadre d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (E) AG du 9 juin 2009 – 11 ^e résolution (26 mois maximum, expiration le 9 août 2011)	Émission limitée à 15 % de l'émission initiale Inclus dans le montant du plafond applicable à l'émission initiale et dans le Plafond Global	Aucune



Notes





43, rue Bayen - 75848 Paris Cedex 17 - France / Tél. : 33 (0)1 40 55 20 20 - Fax : 33 (0)1 40 55 21 71
Valeo Société Anonyme au capital de 234 628 851 euros - 552 030 967 RCS Paris
valeo.com